



PROCES VERBAL
de la réunion du
BUREAU COMMUNAUTAIRE DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE
Mercredi 7 décembre 2011 à 19h00
Bureau administratif
13bis, Boulevard de la république
Saint-Claude

PRESENTS : Francis Lahaut, Nicolas Gindre, Jacques Lançon, Jean Daniel Maire, Ludovic Sonney, Jean-François Demarchi, Bernard Vuillard, Roger Beguet, Jean-Pierre Martorell, Françoise Crespy, Daniel Monneret, Philippe Passot, Eliane Grenard, Vaille Alain, Jean Pierre Ackermann.

EXCUSES : Alain Mouret, Christian David,

ABSENT : Néant

POUVOIR :

Alain Mouret a donné pouvoir à Francis Lahaut
Soit 15 présents et 16 votants

La convocation pour la séance du 7 décembre, datée du 1 décembre 2011 a été adressée aux membres du Bureau.

-----ooOoo-----

Le Président, Francis Lahaut ouvre la séance à 19 h, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Daniel Monneret se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

1-1 Approbation du compte-rendu des bureaux du 5 octobre et du 26 octobre 2011
Les comptes rendus sont adoptés à l'unanimité.

FINANCES

2-1 Tarif horaire des employés communautaires saisonniers et permanents

Les employés de la communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude peuvent être amenés à rendre des services ou des prestations aux communes.

L'ex communauté de communes du Plateau du Lizon avait un tarif depuis 2005 à raison de 12,50 € pour les employés saisonniers et 23,50 € pour le personnel permanent.

Il est proposé d'actualiser ce tarif en fonction de l'indice INSEE consommation des ménages -hors tabac, qui était au 1^{er} janvier 2005 de 109.6 et au 1^{er} septembre 2011 122.38.

Le tarif horaire des employés communautaires saisonniers facturé aux communes serait de 13,95 € arrondi à 14,00 €

Le tarif de l'heure des employés permanents facturés aux communes serait de 26,23 € arrondi à 26,30 €.

A l'unanimité, le Bureau communautaire décide d'appliquer ces nouveaux tarifs au 1^{er} janvier 2012.

2-2 Tarifs centre nautique du Martinet - Tarifs 2012

Horaires d'ouvertures :

Il est proposé de fixer l'ouverture de la piscine du Martinet du samedi 26 mai 2012 jusqu'au dimanche 2 septembre 2012.

Les horaires d'ouverture seraient reconduits, à savoir :

Mai-Juin 2012 :

* de 10h à 19h, les mercredis et week-ends

* de 11h à 19h, les autres jours

Juillet-Août-Septembre 2012 :

* de 10h à 19h, tous les jours

Tarifs :

Les tarifs de la piscine du Martinet ont été actualisés en 2005 et en 2009 et ces tarifs ont été maintenus en 2010. L'actualisation de ceux-ci pourrait se faire sur la base de l'indice INSEE 'Consommation des ménages-hors tabac' qui était au 1^{er} janvier 2005 de 109.6, au 1^{er} septembre 2011 de 122.38. Il est proposé les tarifs suivants en 2012 :

Catégorie de tarifs	Tarifs 2005	Tarifs 2009	Tarifs 2011	Actualisation Au 1 ^{er} janvier 2012	Tarifs 2012 proposés
Tarif plein	2,30 €	2,40 €	2,40 €	2,56 €	2,50 €
Tarif réduit	1,20 €	1,20 €	1,30 €	1,33 €	1,30 €
Location matériel	2,30 €	2,40 €	2,40 €	2,56 €	2,50 €
Leçons de natation	6,50 €	7,00 €	7,00 €	7,25 €	7,50 €

Catégories de tarifs :

1 -Plein tarif :

Pour les adultes et les jeunes à partir de 14 ans révolus

2- Tarifs réduits

- après 18 heures
- enfants et adolescents de 6 à 14 ans
- école hors Haut-Jura Saint-Claude et colonies (gratuité pour les accompagnateurs)
- de 12h à 14h, sortie obligatoire à 14h (avec dépôt obligatoire à la caisse d'une pièce d'identité)

3-Gratuité :

- pour les enfants de - 6 ans accompagnés par un adulte
- pour les gendarmes et les sapeurs pompiers dans le cadre de leur formation pour les adhérents du club de spéléologie "spéléo-club San-Claudien" et le club de plongée "plongée club de Saint-Claude" en dehors des ouvertures de la piscine dans les créneaux préalablement fixés et dès lors qu'ils sont encadrés.
- Ecole, collèges et lycées de la Communauté de Commune Haut-Jura Saint-Claude, privées ou publiques pendant les horaires scolaires
- Une entrée gratuite pour les cartes Avantages jeunes

Il est rappelé que les campeurs résidant au camping du Martinet ont accès libre à *la piscine*.

La Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude facturera chaque année au délégataire le montant correspondant aux nombre de nuitées sur la base de 10% du tarif plein, à savoir 0,25 € pour l'année 2012.

Il est proposé au bureau communautaire d'appliquer les tarifs proposés ci-dessus pour l'année 2012.

Ce projet est adopté à l'unanimité par le bureau communautaire.

2-3 Atelier des Savoir-faire : Tarifs 2012

L'atelier des savoir-faire étant sous forme de régie à autonomie financière, ne dispose pas de personnalité morale, ainsi il appartient à la communauté de communes de fixer les horaires et les tarifs.

Vu l'avis du conseil d'exploitation de l'atelier des savoir-faire en date du 6 juin 2011

Il est proposé de maintenir les horaires au public et une modification des tarifs pour 2012.

1) horaires d'ouvertures :

Du 1^{er} mai au 30 septembre 2012

Tous les jours de 10h à 12h et de 14h 30 à 18h

Reste de l'année, en période de vacances scolaires (toutes zones confondues)

Tous les jours de 14h 30 à 18h

Reste de l'année, hors période de vacances scolaires :

Week-end et jours fériés de 14h 30 à 18h

Ouverture toute l'année pour les groupes, sur réservation

Fermé le 25 décembre et du 1^{er} janvier au 31 janvier 2012

2) Tarifs :

Il est proposé une simplification des tarifs de l'atelier des savoir-faire. Il est proposé une actualisation des tarifs sur la base de l'indice INSEE 'consommation des ménages-hors tabac' qui était en janvier 2010 de 118,33 et au 1^{er} janvier 2011 de 120.24.

Il est proposé les tarifs suivants en 2012

Catégorie de tarifs	Tarifs 2011	Actualisation au 1 ^{er} Janvier 2012	Tarifs 2012 proposés
Adulte	4,50 €	4,57 €	4,50 €
Enfant (de 7 à 15 ans)	2,50 €	2,54 €	2,50 €
Tarif réduit Chômeur, étudiant, handicapé	3,50 €	3,55 €	3,50 €
Familles (2adultes/2enfants)			12,00 €
Abonnement individuel (valable jusqu'au 31/12 de l'année en cours)			10,00 €
Groupe supérieur à 10 - Adulte avec prestation de visite guidée - Adulte sans prestation de visite guidée - Enfant			4,00 € 3,00 € 2,00 €
Atelier pour groupe (par personne)			9,00 €
Gratuit			Enfant de - de 7 ans Les scolaires de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, les membres de l'association ATC, Le lycée technique de Moirans

A l'unanimité, le Bureau communautaire décide d'appliquer ces tarifs pour l'année 2012.

2-4 Musée de l'Abbaye Donations Guy Bardone-René Genis : Tarification

Le musée de l'Abbaye Donations Guy Bardone-René Genis a ouvert ses portes au public le 5 novembre 2008.

Il est proposé une modification des horaires au public et une simplification des tarifs pour plus de lisibilité par rapport aux clients.

De plus, il est proposé à destination du public un pavillon pédagogique avec deux axes, un atelier par session thématique et un atelier de développement artistique personnel, la durée des séances seraient de deux heures et à destination principalement des adultes.

1) horaires d'ouvertures :

De septembre à fin mai :

Du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h

De Juin à fin août :

Du mercredi au lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Visites et ateliers sur rendez-vous pour les groupes scolaires tous les jours de la semaine.

Les visites guidées ont lieu uniquement sur rendez-vous, aux horaires d'ouverture du musée.

Par ailleurs, le musée sera fermé le 1^{er} mai 2012, le 1^{er} novembre 2012, le 25 décembre 2012 et le 1^{er} janvier 2013.

2) Tarifs :

Il est proposé une simplification des tarifs du musée de l'abbaye donations Guy Bardone-René Genis. Les tarifs ont été maintenus depuis 2008. Il est proposé une actualisation sur la base de l'indice INSEE 'Consommation des ménages-hors tabac' qui était au 1^{er} septembre 2008 de 118.44 et au 1^{er} septembre 2011 de 122.38.

Il est proposé les tarifs suivants à partir du 1^{er} janvier 2012:

Catégorie de tarifs	Tarif en 2008	Actualisation au 1 ^{er} janvier 2012	Tarifs 2012 proposés
Adulte	5,00 €	5,16 €	5,00 €
Enfant de 7 à 18 ans, chômeur, étudiant, handicapé ou tarif réduit	2,50 €	2,58 €	2,50 €
Abonnement annuel			20,00 €
Pass musée Musée de la pipe Musée de l'abbaye donation Guy Bardone- René Genis			8,00 € 3,50 €
Adulte			
Enfant			
Familles			Le premier enfant gratuit (minimum 3 personnes)
Groupe (supérieur à 10) Adulte avec prestation de visite guidée Adulte sans prestation de visite guidée Visites guidées uniquement sur R.V			4,00 € 2,50 €
Ateliers de pratiques artistiques : enfant Pendant les vacances scolaires (mercredi et jeudi sur réservation)	1,00 €	1,03 €	2,00 €
<u>Ateliers de pratiques artistiques :</u> Session thématique adulte Tarif réduit			15,00 € 10,00 €
<u>session de développement artistique personnel</u> Adulte Tarif réduit			90,00 € par trimestre 60,00 € par trimestre
Gratuité Enfant de - de 7 ans Scolaires et hors temps scolaire du Département Entrée et visite guidée gratuite le premier dimanche de chaque mois			

Le bureau communautaire adopte à l'unanimité les tarifs proposés ci-dessus.

ECONOMIE

3-1 Convention avec CITE Haut-Jura pour la gestion de l'Espace Public Numérique (EPN)

L'ex-communauté de communes de Val de Bienne avait mis en œuvre avec l'ex-CBE un espace public numérique ouvert au public pour l'initier à l'informatique.

Ce partenariat a été reconduit en 2011.

Il est proposé au bureau communautaire de continuer ce partenariat avec CITE Haut-Jura.

Toutefois, compte tenu de la mise en œuvre de l'antenne de la médiathèque communautaire à Viry, il est proposé aussi d'étendre l'intervention de CITE Haut-Jura sur la commune de Viry dans les locaux de cette antenne.

L'accueil se ferait trois jours par semaine sur trois ordinateurs en accès libre. L'initiation se déroulerait le mercredi matin.

Cette action se déroulerait en quatre sessions de 5 ou 6 semaines chacune ; ceci à titre expérimental pour 2012.

Le bilan sera fait en fin d'année pour savoir s'il convient d'amplifier ou de réduire cette intervention.

Dans ces conditions le coût de la prestation, y compris Viry s'élèverait à 20 730 €. La communauté de communes, pour sa part, procéderait à l'acquisition de 5 ordinateurs portables qui seront mis à disposition de CITE Haut-Jura

A l'unanimité, le bureau communautaire adopte ces propositions et autorise le Président à signer la convention Espace Public Numérique avec CITE Haut-Jura

3-2 Convention avec CITE Haut-Jura : soutien à l'installation et à l'ancrage des entreprises sur le territoire de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude

La communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude a poursuivi en 2011 la collaboration qu'avait entreprise l'ex-communauté de communes de Val de Bienne avec le CBE pour le recensement de l'ensemble des locaux dans un 1^{er} temps industriels puis ensuite les locaux commerciaux et à usage de bureaux ; ceci sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs en 2011, a été initiée une action pour recenser les principaux bâtiments industriels qui pourraient faire l'objet d'un 1^{er} diagnostic ; ceci en lien avec la SOCAD.

Il est proposé au bureau communautaire de reconduire ce partenariat avec CITE Haut-Jura qui tiendra à jour le fichier établi des locaux vacants. La seconde action concernant le diagnostic de friches industrielles, en vue de leur remise sur le marché est reconduite pour l'année 2012 (l'objectif étant de diagnostiquer 8 à 10 bâtiments).

Par ailleurs, il est proposé de compléter le partenariat en direction des chefs d'entreprises. Aussi, CITE Haut-Jura se propose de rencontrer une centaine de chefs d'entreprise en 2012 de façon à connaître leurs usages et besoins en termes de services.

Cette action serait cofinancée par l'Etat, le Conseil régional, le Conseil général et PNR.

L'ensemble des prestations pour l'année 2012 est fixé à 18 900 €.

Le bureau communautaire adopte à l'unanimité ce projet et autorise le Président à signer la convention.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

4-1 Opération cœurs de villages : avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre

Le Cabinet BEREST de Besançon est titulaire du marché de maîtrise d'oeuvre relatif à l'opération d'aménagement des cœurs de villages de La Pesse, Les Moussières, Septmoncel et Les Bouchoux.

Le marché initial comprenant les éléments de mission de base et la mission d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination des travaux représente un montant d'honoraires de 32 572,50 € T.T.C.

Ce montant, rapporté au coût des travaux initialement estimé par le maître d'ouvrage à 1 192 867,68 € T.T.C., correspond à un taux d'honoraires de 2,73%.

A l'issue de la remise par le maître d'oeuvre de l'Avant-Projet Définitif accompagné du coût prévisionnel des travaux mis à jour, il est nécessaire d'établir un avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre, qui fixe le montant définitif des honoraires de maîtrise d'oeuvre.

Il convient donc d'appliquer le taux d'honoraires de 2,73% au coût prévisionnel des travaux de 1 481 133 € T.T.C., ce qui représente un nouveau montant du marché de maîtrise d'oeuvre de 40 434,93 € T.T.C.

L'avenant au marché de maîtrise d'oeuvre porte son montant de 32 572,50 à 40 434,93 € T.T.C., soit une augmentation de 24,14%.

A l'unanimité, le bureau communautaire approuve cet avenant et autorise le Président à le signer.

-----ooOoo-----

La séance est levée par le Président à 22h 30

-----ooOoo-----

Francis Lahaut
Président

Daniel Monneret
Secrétaire

Fait à Saint-Claude,
Le 12 décembre 2011

Le présent procès verbal vaut compte-rendu, et à ce titre sera affiché en Mairie de Saint-Claude (siège de la Communauté de Communes) et adressé aux Communes membres pour affichage.